

OFFRE D'EMPLOI

Arboricultrice, Arboriculteur

O-2324-16

Sous l'autorité du directeur de l'exploitation et la supervision de la coordonnatrice, parcs et espaces verts, les principales attributions du titulaire de l'emploi consistent à planifier et à exécuter des travaux arboricoles et de foresterie urbaine en mettant l'accent sur la qualité des travaux effectués dans une perspective de bonification et de mise en valeur des parcs et les espaces verts de la Commission.

De façon plus particulière, vous assumerez les responsabilités suivantes :

- Effectuer des travaux de plantation, d'entretien d'arbres et d'arbustes, de taille de formation des jeunes arbres, ainsi que les travaux d'arboriculture tels que les abattages, élagages et haubanages.
- Effectuer la détection et l'identification des insectes, champignons et autres maladies, recommander les interventions appropriées et en assurer le suivi.
- Préparer les lits de plantation, amender les sols en place
- Procéder à la plantation et à la transplantation d'arbustes, d'arbres à feuilles caduques et de conifères.
- Participer à la mise à jour de l'inventaire du patrimoine arboricole.
- Participer au développement des aménagements arboricoles et la bonification de la forêt urbaine dans les parcs de la Commission
- Participer, sur demande, aux travaux d'entretien des aménagements horticoles (terrassment, aménagement et nettoyage) ainsi qu'aux travaux d'entretien et d'amélioration des sentiers.
- Participer aux travaux d'engazonnement par semis et par plaques ainsi que les travaux de fertilisation, de chaulage et autres.
- Lire et interpréter des plans et devis d'aménagement paysager.
- Manipuler et utiliser les outils d'entretien mécaniques et électriques et voir à leur bon entretien.
- Participer à la conception des aménagements et à la sélection des arbres d'ornement.
- Procéder à la protection hivernale de certains végétaux ainsi que de certaines infrastructures du parc.
- Travailler en collaboration étroite avec le technicien en arboriculture quant à la planification des travaux arboricoles dans l'ensemble des parcs de la Commission

Profil recherché

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en élagage ou l'équivalent.
- Une expérience préalable d'un (1) an est nécessaire pour occuper cet emploi.
- Maîtrise des techniques de grimpe et de travail en hauteur dans les arbres.
- Permis de conduire Classe 3, un atout.
- Maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Connaissance de base des logiciels de bureautique.
- Excellente connaissance de l'arboriculture et de la foresterie urbaine.
- Très bonne connaissance des insectes, des champignons et des maladies affectant les arbres, des procédés de dépistage et d'intervention
- Connaissance des principes de développement durable.
- Connaissance des normes en matière de santé et de sécurité incluant le SIMDUT.
- Bonne dextérité manuelle.
- Autonomie.
- Bon esprit d'équipe

La personne recherchée est reconnue pour son autonomie, sa débrouillardise et sa polyvalence. Elle est curieuse, démontre de l'intérêt pour les nouvelles techniques utilisées dans le domaine et a de la facilité à entretenir des relations interpersonnelles.

Conditions d'emploi

- Poste saisonnier d'avril à novembre avec un horaire du lundi au vendredi (38,75 h/semaine).
- Véhicule de travail fourni.
- Salaire horaire de 19,74 \$ à 26,25\$ (échelle de 2022) établi en fonction de l'expérience (auquel s'ajoute une majoration de 8,26% en compensation de certains avantages sociaux), indexation 2023 et 2024 de l'échelle à venir.
- Cotisation au régime de retraite RREGOP et banque de vacances annuelles
- Les vêtements de travail ainsi que les ÉPI (équipements de protection individuelle) sont fournis par l'employeur.

Veuillez soumettre votre candidature par courriel à emplois@capitale.gouv.qc.ca en inscrivant le **titre du poste** et le **numéro de référence O-2324-16** dans l'objet.

La période d'affichage est jusqu'au 28 janvier 2023. Toutefois, des entrevues auprès des personnes répondant au profil recherché seront réalisées tout au long de la période d'affichage et le poste pourrait être pourvu avant la fin de celle-ci. Nous vous invitons donc à postuler sans tarder !

Seules les personnes retenues à une évaluation seront contactées.

La Commission de la capitale nationale du Québec valorise l'égalité en emploi et encourage les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à poser leur candidature.